



Annexes sanitaires
Zonage de l'Assainissement
Volet: Eaux Usées

- | | |
|---|---|
| Zones d'assainissement collectif : | Zones d'assainissement non collectif : |
| Assainissement collectif existant | Assainissement non collectif |
| Réseau E.U. existant | Fossé |
| Réseau E.U. de transit | Réseau EP |
| Réseau E.U. retournement | |
| Poste de relevage | |
| Divers : | |
| Réseau hydrographique | |
| Zone humide (inventaire département) | |
| Zone humide (terrain) | |
| Projet de contour PLU (zones U et AU) | |
| Périmètre de protection de captage (PI, immédiat, PR, rapproché, PE, éloigné) | |
| Etang | |

Date: Décembre 2020
Echelle: 1/5 000
Fichier: AS_EU_Châteauvilain.dwg
Dessin: S. BRUN



ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Saumon : Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé
Rejet dans des tranchées d'épandage.
-> En cas de manque de place : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"

Bleu : Terrain perméable en profondeur, pente nulle à moyenne.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé (étanche ou non) - Rejet dans puits d'infiltration
-> En cas de manque de place : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"
-> Filtré non prioritaire, à réaliser uniquement si le filtré Saumon (traitement + tranchées d'épandage) n'est pas réalisable par manque de place

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Orange : Terrain moyennement perméable.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé
-> En cas de manque de place : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"
-> En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"

Rouge : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
-> En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"
-> En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif".
Le présent zonage d'assainissement est établi en application de la réglementation de l'ANC, et de la réglementation de l'assainissement, au regard des données techniques et géographiques.
Les règles techniques d'assainissement et de traitement des eaux usées sont celles en vigueur à la date de réalisation de ce zonage.
L'assainissement individuel est autorisé dans les zones d'assainissement collectif, à condition de respecter les règles techniques d'assainissement individuel.
L'assainissement individuel est interdit dans les zones d'assainissement non collectif, à l'exception des zones d'assainissement individuel autorisées.

Possibilités de rejet :

Limite des sous bassins versants
 7/21 Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants
 24/24 Indice de saturation Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Indice saturé
 Rejet déconseillé
 Indice presque saturé
 Rejet tolérable
 Indice non saturé
 Rejet possible

